



**PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE**

du **vendredi 2 juin 2023** à 9h30

Salle des séances plénières

Rue du Lombard 69

**1. PRISES EN CONSIDÉRATION**

- PROPOSITION DE RÉOLUTION (de Mme Françoise SCHEPMANS, MM. David WEYTSMAN et David LEISTERH) visant à lutter contre l'âgisme (n° A-661/1 – 2022/2023).
- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de M. Mathias VANDEN BORRE, Mme Cieltje VAN ACHTER et M. Gilles VERSTRAETEN) modifiant la Nouvelle loi communale du 24 juin 1988 (n° A-670/1 – 2022/2023).
- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de Mme Céline FREMAULT) modifiant l'ordonnance du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à la conservation de la nature (n° A-677/1 – 2022/2023).

**2. PROJET D'ORDONNANCE, PROPOSITION DE CONSTATS ET DE RECOMMANDATIONS ET PROPOSITION DE DÉCISION**

- PROJET D'ORDONNANCE modifiant différentes dispositions de la Nouvelle loi communale (n<sup>os</sup> A-687/1 et 2 – 2022/2023).
  - RAPPORTEUR: M. Sadik KÖKSAL
  - DISCUSSION.
- PROPOSITION DE CONSTATS ET DE RECOMMANDATIONS de la commission spéciale consacrée à l'impact des pratiques du groupe multinational Uber sur les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre du transport rémunéré de personnes en Région bruxelloise (n<sup>os</sup> A-592/1, 2, 3 et 4 – 2022/2023).
  - RAPPORTEURS: MM. Marc LOEWENSTEIN et Arnaud VERSTRAETE
  - DISCUSSION.



# PARLEMENT BRUXELLOIS BRUSSELS PARLEMENT

- PROPOSITION DE DÉCISION (Proposition introduite par le Bureau du Parlement lors de sa réunion du 31 mai 2023) visant à réduire à titre conservatoire les pensions des députés bruxellois au plafond visé à l'article 39 de la loi du 5 août 1978 de réformes économiques et budgétaires («plafond Wijninckx») (n<sup>os</sup> A-711/1 et 2 – 2022/2023).
  - RAPPORTEUR: M. Marc-Jean GHYSSELS
  - DISCUSSION.

### **3. QUESTIONS ORALES (LIEN : [PRB](#))**

### **4. QUESTIONS D'ACTUALITÉ (\*)**

### **5. VOTES NOMINATIFS (\*\*)**

- sur le projet d'ordonnance terminé.
- sur la proposition de constats et de recommandations terminée.
- sur la proposition de décision terminée.

*Bruxelles, le 2 juin 2023*

---

(\*) à 11h00.

(\*\*) à partir de 12h30.



**ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA  
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE**

du **vendredi 2 juin 2023**  
à l'issue du point 4 de l'ordre du jour du Parlement

Salle des séances plénières

Rue du Lombard 69

- 1. QUESTIONS ORALES (LIEN: [ARCC](#))**
- 2. QUESTIONS D'ACTUALITÉ (\*)**

*Bruxelles, le 24 mai 2023*

---

(\*) à 11h00.